

## Notes de lecture

Chelini-Pont (Blandine), Zuber (Valentine). *Géopolitique des droits humains, L'universalisme mis au défi*. Paris, Le cavalier bleu, 2024, 239 p.



Des interrogations essentielles parcourent cet ouvrage passionnant qui retrace d'abord la construction des droits humains, notamment depuis 1945. Il souligne leur rôle fondamental dans l'ordre international, décrit la dynamique qui a permis son développement et celle qui aujourd'hui lui est opposée, avant de brosser un panorama des perceptions des droits humains dans le monde, des oppositions géopolitiques qu'ils peuvent susciter.

Tout en saluant la dimension politique universelle de la construction des droits humains et une volonté d'application à travers des instruments juridiques, les auteures constatent les divergences d'appréciation existantes quant à la nature même de certains droits et surtout quant aux grandes inégalités géographiques des êtres humains dans l'accès aux droits fondamentaux censés les protéger.

Dès les années cinquante et encore aujourd'hui, il existe une contestation des droits humains qui seraient issus d'une domination occidentale. Les critiques émanent du monde soviétique (du fait des inégalités persistantes au sein des sociétés, du colonialisme), de pays d'Asie mettant en avant des besoins de développement et de « valeurs asiatiques » (souverainetés nationales, spécificités culturelles), d'une Chine qui rejette les valeurs étrangères et universelles, ou encore de pays islamiques où l'on prône la supériorité de la loi divine sur toute loi civile.

Dans ce contexte, la « diplomatie des droits » reste un mode d'action important puisque « les droits humains sont devenus un sujet "difficilement évitable" dans les négociations internationales », du fait d'une part de l'action continue des organismes internationaux eux-mêmes, d'autre part de l'influence des acteurs non étatiques (ONG, médias, intellectuels, réseaux religieux). Les grandes conférences de l'ONU, les politiques conduites par les États-Unis, en Europe — les auteures rappelant notamment que « le respect des droits humains et leur promotion sont à la base même de la construction européenne qui a suivi les conflits sanglants entre Européens et les pires violations des droits humains intervenues lors de la Seconde Guerre mondiale » (p. 73) — ou bien par la France ont permis de porter des institutions comme la cour pénale internationale. La « diplomatie religieuse des droits » appuyée par certaines ONG a aussi plaidé pour la liberté religieuse et mis en avant la défense de minorités ainsi que celle des migrants.

L'intégration des droits humains dans les législations des États de droit reste très inégale, les conceptions hétérogènes et les coutumes conduisant à ignorer certains droits. L'ouvrage présente des analyses du lent processus d'universalisation de droits, de l'émergence du droit des minorités et des nations autochtones, de l'évolution du droit des femmes et des droits sexuels et reproductifs. Il détaille ensuite l'évolution du contenu des différentes déclarations et décisions, leur adoption au niveau mondial et par région, soulignant aussi le rôle de la presse et des ONG dans des contestations qui visent à renforcer des droits.

L'analyse du rôle des droits humains dans les rapports de force géopolitiques qui se dessinent depuis 2016 notamment est ensuite abordée : rivalité entre l'occident et la Russie, la Chine ou le Sud-global, mépris des droits dans certains régimes politiques, montée des populismes et des pratiques illibérales, assimilation du droit à des formes d'impérialisme.

Si ces constats convergent vers une « rétractation des droits », les auteures soulignent plusieurs réactions positives dans les conflits récents (Ukraine, Israël/Gaza) qui montrent que les droits humains sont loin d'être condamnés. Elles souhaitent ainsi que les droits humains puissent devenir une sorte de « "religion civile de l'humanité" qui rassemble les peuples au-delà des cultures et des civilisations » (p. 232). Ceci serait alors « la victoire de l'universalisme [...], lorsque les droits humains [sont] [...] revendiqués par tous comme un bien commun ».

Pour l'OMEP qui fonde ses conceptions, ses analyses et ses actions sur les droits de l'enfant, eux-mêmes directement liés aux droits humains, cet ouvrage représente un apport incomparable. Le panorama des avancées et des menaces grandissantes qu'il dresse doit nous mobiliser encore plus pour faire progresser les droits au plan international et local, tant dans l'élaboration des législations que dans leur mise en œuvre effective. Le sort fait aux enfants est une promesse d'avenir pour tous.

Notes rédigées par Gilles Pétreault.



# GÉOPOLITIQUE DES DROITS HUMAINS

L'universalisme mis au défi

---

Blandine Chelini-Pont  
Valentine Zuber

Le Cavalier Bleu  
EDITIONS